

## REPORT DES CONCOURS D'ACCES AUX IRA

Suite à la crise sanitaire, les épreuves d'admissibilité des concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration (IRA), initialement prévues le 16 mars 2020, n'ont pu se tenir.

A titre exceptionnel, les épreuves des trois concours sont adaptées de la façon suivante :

- A l'admissibilité, **seule l'épreuve de questionnaire à choix multiple** d'1 heure et 30 minutes sera maintenue
- A l'admission, **l'épreuve d'entretien avec le jury sera portée à 35 minutes**, incluant la présentation de 5 minutes par le candidat. L'épreuve donnera lieu à transmission d'une fiche individuelle de renseignements (concours externe) ou d'un dossier de RAEP (concours interne, troisième concours) dont les modèles seront publiés dans les meilleurs délais.



### Nouveau calendrier :

- L'épreuve de QCM prendra place jeudi 11 juin 2020, pour les trois concours d'accès à chacun des cinq IRA, de 14h à 15h30 en métropole.
- L'épreuve d'entretien avec le jury prendra place au sein des IRA à partir du 29 juin 2020.
- Les inscriptions à la session de printemps 2020 ne seront pas rouvertes. Ainsi seuls les candidats déjà admis à concourir pourront prendre part aux épreuves de la session reportée.
- Lorsque leur situation le nécessite et jusqu'au 12 mai 2020 à midi, les candidats pourront être autorisés à modifier le centre d'épreuves choisi à l'inscription ou à demander de bénéficier d'aménagements d'épreuves.
- L'envoi des convocations à l'épreuve de QCM devrait intervenir le 28 mai 2020.

### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

# LE SNAPATSI VOUS INFORME !